



Arnarque chez aldi achat d'un climatiseur en panne au bout de tro

Par **czapski**, le **17/08/2009** à **19:43**

Bonjour,jj'ai achete trois appareil electrique chez aldi roulee deux fois
mon mari est tetue
appareil photot en panne renvoie autre appareil toujours le meme problème
achat d'un ordi porta rien a dire
içi achat d'un climatiseur utilise trois fois panne
tel a hotline
on connaissait le problème on m'a mene en bateau 1H 45 montre en main
on voulit que je renvoie l'appareil moi meme vous me voyez porte un appareil climatiseur à la
poste
une vieille dame de 80 ans on lui a fait renvoie une tondeuse à gazon par la poste
moi en me fachant j'ai quan meme obtenue qu'un transporteur vienne chercher l'appareil mais
quand mystère
et en plus si l'appareil est endommage pendant le transport ç'est pour ma pomme
donc pour ainsi dire je peux faire une croix surle climatiseur
au meilleur des cas on me renverra un appareil qui ne marchera pas mieux
je n'ai aps voulu etre contacte par un avocat
je ne veux pas encore payer alors qu je ne suis pas en faute

Par **jeetendra**, le **18/08/2009** à **10:01**

[fluo]Unité départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des

fraudes[/fluo]

Adresse :

20 rue du Marché au Filé
BP 930
62022 ARRAS CEDEX

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Note : service consommation : accueil du lundi au vendredi de 9h à 12 h note sur l'accueil tél : mercredi et vendredi que le matin de 9h à 12h

Téléphone : +33 3 21 60 36 00

Télécopie : +33 3 21 55 19 68

Courriel : dd62 [@] dgccrf.finances.gouv.fr

Bonjour, contactez l'Unité Départementale de la DGCCRF d'Arras et signalez leur ce qui vous arrive, courage à vous, bonne journée

Par **czapski**, le **20/08/2009** à **17:56**

on devait venir rechercher l'appareil aujourd'hui j'ai eu un coup de fils à 10H enfin dans ses eaux là
on me demandais si j'étais libre deman toute la journee
rendez vous autre chose a faire
alors j'ai contacter le centre de cuincy la damem' a dit qu'elle allait voir dans un autre magasin
et m'envoyer un courrier pour aller chercher un autre appareil
mais elle a bien dit que ç'etait pour une fois qu'il ne fallai pas que ça se reproduise
y a pas de raison que ça se reproduise car je n'acheterais plus d'appareil electrique à aldi
on ne m'y predras plus
et encore plus en sachant que quand l'appareil est en panne ce n'est pas au magasin qu'on le
rapporte soit par ses propres moyens soit le bon vouloir du transporteur
ho mon argent ils le prennent tut de suite ils ne disent pas
on a pas le temps
il 'y a pas que vous
rien de tout ça hop les sousous dans la poche et on attends pas la fin de la garantie
si je comprends bien il faudrait garder aussi l'emballage jusqu'à la finde la garantie sinon on
fait comment pour renvoyer l'appareil hein je vous pose la question